

COMPTE RENDU

COMMISSION COMMUNALE D'ACCESSIBILITE DU MARDI 4 MAI 2021

Présents :

Madame	BEZIEL Muriel	
Monsieur	DE LA MAISONNEUVE Gilles	
Monsieur	MIRIEL Jules	
Monsieur	DE PENANSTER Charles	
Madame	LEMERCIER Marine	
Monsieur	LEROUX Francis	
Madame	LECONTE Evelyne	
Monsieur	LEBAS Hervé	
Monsieur	CORBEL Claude	
Madame	BODIGUEL Béatrice	
Monsieur	FONTAINE Christian	excusé
Monsieur	LE TOQUIN Fabrice	excusé
Madame	JOUET LE PORS Michèle	excusée
Monsieur	Jean MAURY	excusé
Madame	CAMPION Marcelle	absente
Monsieur	PEREZ Francis	excusé
Madame	INGOUF Christelle	excusée
Monsieur	LE GUERN Louis	excusé
Madame	GOURLAY Rachel	excusée

ORDRE DU JOUR : présentation du projet de plage accessible HANDI DINARD

Il s'agit de procéder pour la saison 2021 à un aménagement test. En fonction des remontées et des besoins, celui-ci pourra être amélioré ou amplifié les autres années, voir envisager les mêmes installations sur d'autres plages. Pour cette année, l'espace PMR sera installé juillet et août mais il est envisagé pour les autres années en fonction des retours, de l'exploiter beaucoup plus dans le temps.

Lieu envisagé : Le choix s'est porté sur la partie Ouest à proximité des « gaufres » au niveau de la rotonde. 100m environ du bureau des bains plages.

Ce lieu est moins soumis aux coefficients de marées. En raison des forts coefficients (deux fois par saison), l'installation devra être démontée entièrement.



Les installations envisagées :

- Cet espace est équipé d'une douche extérieure.
- Rattraper le niveau digue par une rampe en bois pour cette année (la rampe en béton est endommagée, elle sera refaite pour la fin de l'année)
- Installation d'un cheminement de 35 mètres en tapis synthétique bleu, un panneau « cheminement PMR – Ne pas stationner sur le tapis » sera apposé
- Horaires d'exploitation des espaces 10h00-18h00
- Création de deux espaces sous tente (celles-ci seront logotées et imprimées)

- 1^{er} espace aux abords de la douche :

- mise en place d'une tente 3x3m
- accueil avec tableau de renseignements et mise à disposition d'un fauteuil hippocamp et de 2 tiralos dont un sera sur réservation



- Lors de l'utilisation des fauteuils hippocamp et tiralos, il est conseillé aux utilisateurs de se signaler au poste de secouriste pour une surveillance supplémentaire : 02 99 46 56 03 aux horaires d'ouverture du poste de secours : 11h00-13h / 14h00-18h00
- un vestiaire sur plateforme avec mise à disposition de siège

- 2^{ème} espace, tente de 3x3m sur plateforme en contrebas pour stationnement des personnes et familles.

- Mise en place de 2 oriflammes de signalisation des espaces



- Du personnel des bains plages pourront apporter une aide sur demande, des membres d'association pourront apporter leurs concours au maintien de cet espace et apporteront leurs aides – merci de vous signaler auprès de Béatrice BODIGUEL
- Les tentes seront montées le matin et démontées le soir par les équipes de saisonniers

Panneau d'informations

Un tableau d'information a été réfléchi, mais celui-ci n'étant pas encore finalisé, vous êtes invités à apporter vos observations d'ici la fin du mois de mai.



Afin que tout le monde puisse profiter de cet espace, et en cas de forte affluence
PENSEZ À RÉSERVER

ESPACES RÉSERVÉS AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE



HORAIRES D'OUVERTURE DE L'ESPACE : 10 h à 18 h

MODALITÉS :

- > **Réservation du Tiralo :** 02 99 46 18 12
ou bureau des BAINS PLAGES (*gratuit*)
- > **Temps d'utilisation :** 1 h 30 maximum (*30 mn de désinfection*)
- > **Prévenir le poste des MAITRES NAGEURS SAUVETEURS :**
02 99 46 56 03
- > **Location de transat :** renseignements aux BAINS PLAGES
de 9 h - 12 h et 14 h - 18 h (*tarif en vigueur*)

*L'espace PMR et les tiralos restent sous la responsabilité des utilisateurs,
la Ville de Dinard ne pourra pas être tenue responsable
en cas de mauvais usage.*

INFORMATIONS GÉNÉRALES :

- > **Température de l'eau :**
- > **Horaires de marées :**
- > **Prévisions météo :**
- > **Force du vent :**

CONSIGNES DE SÉCURITÉ :

- > **Secours : 112**



En cas de vent de + 45 km/h, l'espace sera fermé.



Informations diverses :

- Madame Béziel informe que Monsieur Fontaine a rencontré l'architecte qui a conçu la médiathèque. Il y a un accord verbal pour modifier l'entrée et transformer les portes monumentales en y créant un impost permettant ainsi d'avoir des portes d'accès moins hautes et moins lourdes. Le dossier est aux services Techniques pour la procédure
- Monsieur Leroux a demandé si les projets de voirie seront étudiés et présentés à la commission communale d'accessibilité car dans la rue de la Gare, il n'y a pas d'aménagement au niveau des passages piétons.
 - En réponse, Madame Béziel informe qu'il est prévu que ces projets soient vus en commission communale d'accessibilité. Concernant les travaux de la rue de la Gare, ceux-ci étaient déjà programmés et répondent surtout aux besoins de travaux d'assainissement, mais il est prévu de mettre des bandes de vigilance au droit des passages piétons à la fin des travaux.
 - Pour information, la rue de la gare fera l'objet de travaux d'embellissement dans les prochaines années, il s'agit cette année de répondre aux normes d'assainissement en corrélation avec le projet NEWQUAY
- La réunion initialement programmée **le 11 juin est annulée**, une autre date sera programmée au moment de la livraison du matériel et de la mise en place de l'espace PMR HANDI DINARD (autour du 24 juin – à reconfirmer)